

Face à l'ACTU

Le point de vue de l'Eglise catholique à Annemasse et Vétraz sur un évènement

Il s'agit d'une nouveauté dans la paroisse : exprimer un regard chrétien en tant qu'Equipe d'Animation Pastorale (EAP de la paroisse saint Benoît des Nations) sur un sujet d'actualité pour aider chacun à se questionner à la lumière de l'Évangile.

Le choix du sujet est déterminé par l'actualité locale et une discussion en EAP. Le ton ne se veut pas polémique. Il s'agit simplement d'oser une parole de croyant sur un sujet de société pour enrichir le débat.

LE SUJET

Ce premier « Face à l'Actu » est consacré à un sujet récemment débattu à l'assemblée nationale : la révision de la loi sur les conditions d'accompagnement des personnes en fin de vie. Ce choix est appuyé par la venue heureuse de Jean Léonetti à l'espace Louis Simon à Gaillard ce mardi 7 avril à 20h. Nous avons donc localement la chance d'entendre un des deux députés rédacteurs de la proposition de loi votée en première lecture à l'assemblée nationale le mardi 17 mars dernier.

L'évolution de la Loi nourrissait un certain nombre d'inquiétudes du point de vue de la conférence des évêques de France : « *Le contexte actuel manque de lisibilité, et la période que nous traversons est difficile (...). Un nouveau débat sur la fin de vie risque d'y ajouter de la confusion* », écrit Philippe Barbarin, cardinal archevêque de Lyon.

La loi précédente était, pour les croyants, équilibrée avec les repères suivants : ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie, et développer les services de soins palliatifs pour un meilleur « prendre soin » de la personne en fin de

vie et sa famille. Comment donc faire évoluer une loi sans transgresser les limites fixées par un cadre juste et équilibré ?

Bien que le mot d'euthanasie n'ait pas été jusqu'à ce jour prononcé par les promoteurs de cette loi, c'est bien cette question qui demeure sous-jacente, avec notamment la possibilité de voir introduire dans le texte une sédation « profonde et continue » qui hâterait le décès.

QUE DIT L'EGLISE ?

L'Église catholique s'est montrée soulagée que le rapport des députés Jean Léonetti (UMP) et Alain Claeys (PS) s'inscrive dans la quête « *du meilleur accompagnement de nos concitoyens vulnérables* » et « *n'entre pas dans l'euthanasie ou le suicide assisté* ».

Mgr Pierre d'Ornellas s'exprime ainsi « *C'est l'honneur d'une société de chercher sans cesse le meilleur accompagnement de nos concitoyens vulnérables qui s'approchent de leur décès et qui ont droit à une fin de vie digne et apaisée* », écrit dans une déclaration à l'AFP l'archevêque de Rennes, président du groupe de

travail de la Conférence des évêques de France (CEF) sur la fin de vie, en estimant que le rapport Léonetti-Claeys, « avec sa proposition de loi, s'inscrit dans cette recherche ».

« Comme les rapports précédents », ce texte « demande avec insistance un développement accru des soins palliatifs et de la formation à ces soins », relève avec satisfaction Mgr d'Ornellas. « Il n'entre pas dans l'euthanasie ou le suicide assisté qui, il est vrai, sont contraires à l'éthique médicale et au principe républicain de fraternité », ajoute-t-il. (Citations du journal LA CROIX)

SUR LE PLAN PASTORAL

Pour nous EAP, la question a des résonances pastorales. Nous sommes dans une société du bien-être. Chacun recherche dans la spiritualité son intérêt propre, au point, pour certains, de mettre sur le même plan des cours de relaxation, la médecine par les plantes et la pratique religieuse. Cette quête sans cesse insatisfaite du bien-être entraîne une peur du mal-être et par conséquent la phobie du « mal mourir ». Selon certains sondages publics, les français sont favorables à ce que la loi puisse garantir à tous le « bien mourir ».

POUR ALLER PLUS LOIN

L'Église de France a publié une étude détaillée sur la fin de vie début janvier 2015, après avoir ouvert un blog sur le sujet. (<http://findevie.catholique.fr/>) Le Groupe de travail sur la fin de vie, désigné par la Conférence des évêques de France et présidé par Mgr Pierre d'Ornellas, vient de publier le livre **Fin de vie, un enjeu de fraternité**, aux éditions Salvator... Cet ouvrage se veut accessible à tous ceux qui souhaitent approfondir leur réflexion sur la fin de vie en général, et plus particulièrement dans le cadre du débat sur la proposition de loi de MM. Claeys et Léonetti.

Avec les équipes engagées dans la pastorale de la santé, notre paroisse découvre l'immense richesse de l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur famille. Un sacrement des malades, une visite régulière à l'hôpital, porter la communion à ceux qui le désirent sont des lieux où la peur du mal être se convertit en joie de vivre l'Evangile. Tout n'est pas simple. Néanmoins, nous faisons l'expérience quotidiennement que la fragilité nous ouvre les yeux sur l'essentiel. La vie demeure un cadeau quand la foi est partagée.

Notre souci pastoral est d'entretenir les liens que nous tissons dans la communauté autour de Jésus pour qu'à la manière du Christ, nous vivions une véritable conversion : passer de la recherche du bien-être individuel et de la peur de la mort à la joie de vivre dans la foi, en Eglise, ce qui nous est donné de vivre. Voilà le défi de notre paroisse, dans le respect de la vie dont nous ne sommes pas les maîtres : rendre grâce à Dieu pour son œuvre dans le cœur de chacun, y compris dans les accompagnements de personnes en fin de vie. Nous n'avons pas d'autres garanties à offrir que celle d'être une Eglise qui accompagne, qui soulage, qui rend grâce, quelles que soient les fragilités que nous vivons.

EAP de SAINT BENOIT DES NATIONS :

Sylvie FONTAINE, Françoise OUZIEL, Jean BATTLE, Sylvain GOBBO,
PP. Vincent GRILLET, Pierre MARMILLOUD.